

sgen  
**Cfdt:**

# CNESER

## VOTEZ POUR VOS REPRÉSENTANT-E-S DU 12 AU 15 JUIN 2023!



Alors que les difficultés dans l'enseignement supérieur et la recherche s'accumulent, alors que les enjeux des transitions sont de plus en plus importants, il est plus que jamais urgent d'envoyer au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) des élu-e-s des listes CFDT.

Pour la CFDT, le Cneser, dont elle est la première délégation, est un lieu fondamental pour agir en faveur d'un système d'enseignement supérieur et de recherche plus juste, plus respectueux de ses personnels et capable de préparer aux indispensables changements que notre société va connaître.

Pendant la mandature qui s'achève, nos représentantes et représentants ont œuvré pour défendre des évolutions justes en termes de programmation de recherche, de politique de sites, de financement de l'ESR et de bien d'autres aspects encore. Et ils et elles se sont opposé-e-s vigoureusement aux évolutions qui leur semblaient néfastes. Leur méthode de travail n'a pas varié sur tous les textes, qu'ils soient généraux ou particuliers : consulter les collectifs de travail, par l'intermédiaire de leurs représentant-e-s syndicaux-ales de proximité, et évaluer en profondeur l'impact des textes sur les salarié-e-s et usager-e-s.

Du 12 au 15 juin, votez et faites voter pour les listes CFDT : chaque voix compte !

Catherine NAVE-BEKHTI, secrétaire générale du Sgen-CFDT,  
Christophe BONNET, secrétaire national



# 7 LISTES ET 87 CANDIDAT·E·S POUR VOUS REPRÉSENTER!

## LE CNESER, C'EST QUOI ?

Le Cneser est l'instance de débat entre le ministère (MESR), les acteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (personnels, usager·e·s, établissements) et le reste de la société (« Grands intérêts nationaux »).

C'est la seule instance qui permet d'aborder les politiques scientifiques et de formation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans toute sa diversité.

Première organisation syndicale de France, la CFDT est présente dans tous les champs professionnels et dans tous les collèges. Nos candidates et candidats viennent de tous les types d'établissements, sur tout le territoire ; dans les établissements dépendant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mais aussi des ministères en charge de l'agriculture, de la défense, de l'industrie et des finances, des sports...

Nos candidat·e·s s'inscrivent dans la démarche de la CFDT de proposer un projet de société plus juste et solidaire, dans une logique de dialogue social porté par la CFDT et le Pacte de Pouvoir de vivre.

**Contact :** [suprecherche@sgen.cfdt.fr](mailto:suprecherche@sgen.cfdt.fr)

**Pour en savoir plus :**  
« Élections Cneser  
du 12 au 15 juin 2023 »,  
site du Sgen-CFDT,  
<https://urlz.fr/m80e>



## LE CNESER, CE SONT DES FEMMES ET DES HOMMES QUI AGISSENT POUR TOUTES ET TOUS!

Le corps électoral est réparti en sept collèges en fonction du type d'établissement et des catégories de personnel.

### Les EPSCP (établissements publics à caractère scientifique et professionnel)

Il s'agit des universités et de nombreuses écoles supérieures publiques. Le personnel est réparti en quatre collèges :

#### ■ *collège des professeur·e·s des universités :*

ZANI Marguerite, université d'Orléans  
BERGEAULT Eric, Institut Mines-Télécom  
BAST Oliver, université Paris III  
PAILLASSA Béatrice, INP Toulouse  
BENZAKEN Véronique, université Paris-Saclay  
BOULET Pascal, université d'Aix-Marseille  
ESCODÉ Pierre, université de Bordeaux  
RICHAUME-JOLION Agnès, université de Lyon  
GIRAudeau Caroline, université de Tours  
ADAM Olivier, Sorbonne Université  
DUBREUIL Vincent, université Rennes II  
RECORD Marie-Christine, univ. d'Aix-Marseille  
CHETTO Maryline, université de Nantes  
ANTOINE Jean-Yves, université de Tours  
MICHOT Thierry, université de Brest  
CORROY Laurence, université de Lorraine  
MALAVERGNE Valérie, université Gustave Eiffel  
GUTIERREZ Laurent, université Paris Nanterre  
RIVES Alain, université de Lille  
PRZEWOZNY-DESRIAUX Anne, univ. Toulouse II

■ *collège des maîtresses et maîtres de conférence, enseignants et chercheurs :*

ROYER Carine, Cergy-Paris Université  
TARDIEU Samuel, Institut Mines-Télécom  
DESSAUX Pierre-Antoine, université de Tours  
THORIN Chantal, Oniris  
DAUPHIN-BENOIST Stéphanie, univ. de Dijon  
PETIT Pascal, université d'Évry Val d'Essonne  
REY Frédéric, Cnam  
ADAM Véronique, université Grenoble Alpes  
ROSIER Karine, université Bordeaux III  
AVILA Manuel, université d'Orléans  
PETIT Dorian, université polytechnique des Hauts-de-France  
GROSHENY Danièle, université de Lorraine  
BODIN Sophie, université Rennes II  
BERNELA Bastien, université de Poitiers  
DUFEU Pierre-Yves, université d'Aix-Marseille  
CACHERA Aurélie, université d'Angers  
STERN Ghislaine, université Paris-Saclay  
ROLLAND Marc, université de Montpellier  
DEBIZET Gilles, université Grenoble Alpes  
LELOUP Sandrine, université Bretagne Sud

■ *collège des personnels scientifiques des bibliothèques :*

CARACO Benjamin, université de Strasbourg  
MARCIL Myriam, université de Poitiers  
GILLES Benjamin, université d'Amiens

■ *collège des personnels administratifs et techniques, Aenes, ITRF, titulaires et contractuels :*

ETTAI Youssef, université Paris Nanterre  
ZIMMERMANN Christine, université Rennes III  
SIOUDAN-DEVAILLY Élisabeth, université Paris Cité  
GRIMONT Jean-Marc, Insep  
VIENNE Fabrice, université Gustave Eiffel  
FILY Elena, université de Brest  
CARLOT-SCHMITT Caroline, université de Strasbourg  
MÉREAU Philippe, université de Dijon  
FESSIER Philippe, ENSTA Paris  
BORRAS Isabelle, université Grenoble Alpes

**Les EPST (établissements publics à caractère scientifique et technique)**

Organismes de recherche nationaux de droit public : CNRS, Ined, Inrae, Inria, Inserm, IRD.

■ *collège des chercheuses et chercheurs :*

HOLZSCHUCH Nicolas, Inria  
ENGRAND Cécile, CNRS  
BOUTROUE Marie-Élisabeth, CNRS  
MAMANE Victor, CNRS

PAGE David, Inrae  
BUISSON-FENET Hélène, CNRS  
COHEN Isabelle, CNRS  
MEUNIER Frédéric, CNRS  
TOULEMON Laurent, Ined  
CONTEJEAN Évelyne, CNRS  
CARTIEAUX Fabienne, IRD  
THOME Emmanuel, Inria

■ *collège des ITA :*

LASSAQUE Didier, CNRS  
GRIMALDI Laetitia, Inria  
TEXIER Delphine, CNRS  
TREBOSC David, CNRS  
LEMAIRE Patrick, Inrae  
BENITSKI Sandrine, Inserm  
LOPES Izolina, Inserm  
VEZIAN Stéphane, CNRS

**Les Epic (établissements publics à vocation industrielle ou commerciale)**

Organismes de recherche nationaux de droit privé : BRGM, CEA, Cirad, Cnes, Ifremer.

■ *collège unique du personnel des Epic :*

DICTOR Marie-Christine, BRGM  
IMBERT Daniel, CEA  
CHAIX Gilles, Cirad  
VERNET Muriel, CEA  
TOMASINI Linda, Cnes  
DEBOYER Clément, Ifremer  
AFFHOLDER François, Cirad  
LANINI Sandra, BRGM  
GUÉRIN Valérie, BRGM  
RIBEYRE Fabienne, Cirad  
CHUPIN Sylvain, CEA  
MELLETON Jérémie, BRGM  
RIPOCHE Aude, Cirad  
DUCRET Jean-Éric, CEA

**À nos élu-e-s s'ajouteront les représentant-e-s nommé-e-s par la confédération CFDT au titre des « Grands intérêts nationaux ».**

**C'est la mise en commun de l'ensemble de ces compétences qui permettront à notre délégation de défendre nos valeurs et les intérêts des électrices et électeurs qui nous feront confiance.**

# NOS 20 ENGAGEMENTS POUR AGIR EN FAVEUR DU BIEN COMMUN

## **Faire du Cneser, un outil de dialogue et de débat démocratique, c'est l'ambition de la CFDT.**

La CFDT vous propose de voter pour une délégation qui fera du Cneser un conseil utile, utile pour les personnels, utile pour débattre des enjeux sociétaux d'une politique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dynamique, ambitieuse et qui respecte tous les personnels.

Notre démocratie est sans doute moins malade de ses institutions que de l'esprit dans lequel nous les faisons fonctionner. Nous survalorisons le vote aux dépens de la délibération, l'opinion aux dépens de la réflexion, la concurrence aux dépens de la mobilisation collective.

Notre modèle démocratique ne progressera pas si nous ne savons pas mieux partager le pouvoir tout en apprenant à mieux coopérer, si nous ne savons pas mieux débattre en amont et en aval des processus législatifs et réglementaires, et surtout si nous ne savons pas donner plus de pouvoir d'expression et de participation à tous les citoyens.

Et pour faire vivre cette démocratie sociale, la CFDT s'engage à organiser le dialogue entre des intérêts divergents, mais tout autant légitimes, qui garantit une voix aux travailleurs et construit des compromis. Elle contribue donc à bâtir un avenir commun.

## **C'EST DANS CE CADRE QUE NOUS VOUS PROPOSONS 20 ENGAGEMENTS POUR UN CNESER RENOUVELÉ.**

### **Une recherche et un enseignement supérieur dotés d'un budget correspondant à leurs missions**

1. en luttant contre l'accumulation de nouvelles missions à moyens constants, voire décroissants, qui mettent les personnels en tension;
2. en défendant de bonnes pratiques en matière de gestion RH : priorité à l'emploi statutaire, limitation de l'emploi précaire, formation des personnels...
3. en demandant la compensation de toutes les mesures – comme le GVT – qui impactent la masse salariale;
4. en exigeant un plan d'emploi pluriannuel massif pour garantir la pérennité de notre système d'enseignement supérieur et de recherche.

### **Une recherche et un enseignement supérieur plus collaboratifs et respectueux de leurs personnels**

5. en défendant une représentation démocratique de l'ensemble des personnels dans les instances;
6. en luttant contre les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement au travail, tout en préservant la présomption d'innocence;
7. en veillant à ce que le Cneser disciplinaire continue à garantir aux enseignants de l'enseignement supérieur un jugement par leurs pairs;

8. en améliorant la rémunération des agents; pour les Prag et PRCE notamment, nous demandons l'alignement de la politique indemnitaire sur celle que nous avons obtenue pour les enseignants-chercheurs et chercheurs.

### **Une recherche et un enseignement supérieur respectueux de leurs missions**

9. en soutenant le développement des coopérations entre établissements et la coordination de l'ensemble de l'ESR à l'échelle nationale, en sortant d'une logique mortifère de mise en concurrence des établissements;
10. en demandant une régulation de l'offre de formation privée qui en garantisse la qualité et qui préserve la justice sociale;
11. en défendant d'une continuité entre premier et deuxième cycle au sein des établissements;
12. en rappelant la nécessité d'une politique documentaire de qualité au service de nos missions d'enseignement supérieur et de recherche.

### **Une recherche et un enseignement supérieur à la hauteur des enjeux sociétaux et environnementaux**

13. par le rappel à l'État de ses responsabilités dans la maintenance et la mise en sécurité des bâtiments, la rénovation énergétique des passoires thermiques, etc.;
14. par l'accompagnement des établissements dans l'intégration des enseignements liés à la transition écologique;
15. par l'organisation d'un meilleur accompagnement des étudiants de l'ensemble des cycles vers l'insertion professionnelle, passant par des moyens véritablement dédiés;
16. par le soutien à une politique d'articulation entre lycées et enseignement supérieur, pour favoriser une meilleure réussite des étudiants environnement.

### **De nouvelles logiques de financement de l'ESR :**

17. Cesser de tout baser sur les appels à projets et rééquilibrer les financements en faveur des dotations récurrentes
18. Examiner en Cneser des contrats d'objectifs et de moyens des organismes de recherche, qui sont des éléments structurants de la politique publique de recherche!
19. Repenser le Crédit Impôt Recherche pour soutenir davantage les structures de recherche publiques et favoriser de réelles coopérations entre recherche publique et recherche privée;
20. Financer enfin les mesures nouvelles à la hauteur des besoins!